

Image not found or type unknown



Comment engager une procédure d'assignation en paiement ?

Fiche pratique publié le 20/03/2014, vu 880 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

La procédure d'assignation en paiement est une procédure par laquelle le créancier cite le débiteur à comparaître devant le juge, dans l'espoir d'obtenir la condamnation du débiteur à payer.

C'est une procédure plus longue que l'injonction de payer, surtout si le débiteur se défend et oppose des arguments. Elle permet également l'obtention d'un titre exécutoire, permettant de faire pratiquer des saisies sur le patrimoine du débiteur.

[Voir le guide](#)